

**CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL**

**HEURE :** 18 h 30  
**JOUR :** Le mercredi 21 septembre 2022  
**ENDROIT :** Local d'anglais, École des Pixels

Étaient présents :

- M. Ignacio Vuirli, parent
- M<sup>me</sup> Mariane Fradet, parent
- M. Vincent Routhier, parent
- M<sup>me</sup> Ines Bayouhd, parent
- M<sup>me</sup> Cindy Cloutier, parent
- M<sup>me</sup> Véronique Brulotte, parent
- M<sup>me</sup> Katy St-Pierre, parent substitut
- M<sup>me</sup> Marie-France Lessard, enseignante
- M<sup>me</sup> Marie-Ève Francoeur, enseignante
- M<sup>me</sup> Cynthia Barde, personnel de soutien
- M<sup>me</sup> Kim Prémont, professionnelle
- M<sup>me</sup> Amélie Chabot, responsable du SDG
- M<sup>me</sup> Sandra Renaud, membre de la communauté (MDF)
- M<sup>me</sup> Isabelle Côté, directrice
- M<sup>me</sup> Léandre Racine Éthier, directrice-adjointe

Étaient absents : M<sup>me</sup> Marie-Pierre Labrie, enseignante  
M<sup>me</sup> Nancy Beaudoin, parent substitut

1.0 Ouverture de la séance  
Ouverture de la séance à 18 h 33.

2.0 Présentation des membres et présences

Les membres du CÉ se présentent.

3.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

4.0 Règles de régie interne, fonctions et pouvoirs et dénonciation d'intérêt

La direction présente et explique les documents.

Elle demande aux membres du CÉ de remplir la dénonciation d'intérêt et de la remettre d'ici la fin de la rencontre.

5.0 Adoption de l'ordre du jour CÉ 22-23.01

Il est proposé par M<sup>me</sup> Chabot secondé par M. Vuirli.

6.0 Adoption du compte rendu de la réunion du 7 juin 2022 CÉ 22-23.02

M. Routhier sera retiré de la liste des personnes présentes. Suite à cette modification, le compte rendu sera adopté.

Il est proposé par M. Vuirli secondé par M<sup>me</sup> Bayouhd.

7.0 Suivis au compte rendu de la réunion du 7 juin 2022 CÉ 22-23.03

Il n'y a pas de point en suivi.

8.0 Adoption du compte rendu de l'assemblée générale des parents du 7 septembre 2022  
CÉ 22-23.04

Il est proposé par M<sup>me</sup> Cloutier secondé par M. Routhier d'adopter le compte-rendu du 7 septembre 2022.

9.0 Liste des participants au conseil d'établissement 2022-2023

La direction demande aux membres du CÉ de valider le document d'ici la prochaine rencontre. Ce document est, et doit demeurer confidentiel, à l'usage exclusif des membres.

10.0 Nomination : Présidence Vice-présidence Secrétaire CÉ 22-23.05

M<sup>me</sup> Fradet propose M. Routhier à titre de président.

M. Routhier accepte.

Il est élu à l'unanimité.

M. Routhier propose M<sup>me</sup> Fradet à titre de vice-présidente.

M<sup>me</sup> Fradet accepte.  
Elle est élue à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Francoeur propose M<sup>me</sup> Lessard à titre de secrétaire.  
M<sup>me</sup> Lessard accepte.  
Elle est élue à l'unanimité.

#### 11.0 Questions et messages du public

### **OBJETS D'INFORMATION:**

#### 12.0 Organisation scolaire 2022-2023

Après le bassin du mois d'août, les services éducatifs ont décidé de séparer la classe multi 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> en une classe de 3<sup>e</sup> année et une classe de 4<sup>e</sup> année. Ainsi, il y a 4 classes de 3<sup>e</sup> et 4 classes de 4<sup>e</sup>. Ils ont également ajouté une 4<sup>e</sup> classe de 6<sup>e</sup> année.

À ce jour, nous avons 645 élèves. En septembre 2021, nous en avions 618 élèves.

#### 13.0 Services complémentaires 2022-2023

Les budgets pour offrir des services complémentaires sont de plus en plus importants. Des sommes ont été conservées afin d'offrir un service de francisation à 100 % à Charles-Rodrigue et 20 % à Pixels. Les services en éducation spécialisée sont importants afin de soutenir nos élèves.

#### 14.0 Confirmation des surplus au 30 juin 2022

La direction apporte des éclaircissements sur le document. Nous ne sommes pas déficitaires dans la plupart des fonds à l'exception des fonds 6 et 8. Le fonds 6 est celui du budget de fonctionnement de l'école. Le budget octroyé est toujours établi en fonction du nombre d'élèves de l'année précédente. Le fonds 8 est celui du service de garde et est également déficitaire. Au service de garde, le salaire du personnel a été maintenu durant la fermeture des écoles et le service de garde d'urgence n'était pas chargé aux parents utilisateurs. Une perte de revenus a donc été encourue.

#### 15.0 Dons et sollicitation

La Fondation le Choix du Président nous a offert 10 000 \$ pour bonifier l'aide alimentaire.

Les fonds obtenus l'an dernier sont toujours disponibles.

Ils ont ouvert les soumissions pour le projet de cour d'école de Pixels et de Charles-Rodrigue. Pour Pixels, la soumission la plus basse correspond au budget préétabli. Pour l'école Charles-Rodrigue, nous avons reçu une seule soumission au montant de 88 000 \$ versus l'estimation du professionnel à 74 800 \$. Puisque c'est le budget de l'école, il vous revient la décision de poursuivre ou non avec l'entrepreneur lorsque l'architecte aura validé la conformité de la soumission. Sinon, nous pourrions retourner en appel d'offres au printemps et espérer avoir un meilleur prix.

Une campagne de levée de fonds sera nécessaire pour aller chercher le financement manquant pour le projet de cour d'école.

M. Routhier propose que les parents et les membres du personnel se divide la tâche afin de combler les fonds manquants. Les parents proposent de remettre de l'avant la liste des entreprises qu'ils se proposaient de contacter également.

Les membres du CÉ désirent que les projets de cour d'école soient lancés rapidement. M<sup>me</sup> Isabelle ira donc de l'avant.

#### 16.0 Organisme de participation des parents (OPP)

La direction propose que les parents ayant démontré un intérêt se rencontrent afin d'établir un plan de match.

Un message sera déposé dans l'Info-parents afin de connaître l'intérêt des parents afin de s'impliquer dans l'école. Le budget alloué à l'OPP pour l'achat des décorations sera dirigé vers le service de garde. Deux éducatrices auront le mandat de chapeauter les achats.

#### 17.0 Activités éducatives 2022-2023 (avant Noël)

- 1<sup>re</sup> : 7 novembre, Anglicane, spectacle À fleur de ville avec M. Gazon
- 3<sup>e</sup> : 1-16 décembre, Centre d'interprétation de Ste-Foy, Swing la bacaille !
- 4<sup>e</sup> : 5 octobre, Massif du Sud, randonnée pédestre
- 6<sup>e</sup> : 29 novembre, Anglicane, spectacle Les sœurs sirènes

La tenue des activités est approuvée à l'unanimité.

### **OBJETS DE CONSULTATION :**

18.0 Calendrier des rencontres 2022-2023 et mode de communication CÉ 22-23.06

La direction propose que les rencontres se tiennent à Pixels. Les documents seront transmis par courriel et déposés sur le Drive.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Cloutier, secondé M<sup>me</sup> Francoeur de maintenir le calendrier tel que proposé et en conservant l'heure d'ouverture de la séance à 18 h 30.

#### 19.0 Club des petits déjeuners, contribution demandée CÉ 22-23.07

M<sup>me</sup> Racine Éthier explique que la contribution volontaire demandée aux parents nous permet d'organiser le matériel du Club des Petits déjeuners, car il y a des besoins à ce niveau que nous ne pouvons pas combler avec d'autres sources de financement. Encore cette année, celle-ci serait de 45 \$. Cela équivaut environ à 0,28 \$ par collation.

M. Routhier demande de valider la possibilité d'obtenir Cantine pour tous ou un traiteur.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Fradet, secondé par M<sup>me</sup> Bayouhd d'accepter de demander une contribution volontaire pour le Club des Petits Déjeuners

#### 20.0 Formation aux membres

La direction explique que la Loi 40 implique une formation en ligne obligatoire pour les nouveaux membres. M<sup>me</sup> Cloutier, M<sup>me</sup> Barde devront suivre cette formation cette année.

### **RAPPORTS:**

#### 21.0 Rapport de la présidence

M. Routhier souligne le travail exceptionnel de l'équipe école et il réitère son engagement à les soutenir. L'enjeu de sécurité aux abords de l'école et pour la circulation dans le stationnement est à nouveau soulevé afin que nous arrivions à trouver des solutions permettant d'assurer la sécurité de tous.

#### 22.0 Rapport de la représentante du service de garde

Cette année, nous avons 341 réguliers et entre 597 et 610 enfants dînent au service de garde. De plus, 340 enfants bénéficient du service de garde en fin de journée. Au dîner, les élèves sont distribués en 31 groupes. Nous avons des éducateurs pour chaque groupe. Le problème du Hop-Hop est réglé. Le service de garde travaille à remettre les activités ayant été délaissées durant la pandémie. Il souhaite utiliser les espaces extérieurs afin d'offrir des activités stimulantes et divertissantes aux élèves.

### 23.0 Rapport de la représentante de la communauté

M<sup>me</sup> Renaud présente la programmation des activités. Le service de devoirs et leçons reprendra dans les prochains jours. Il se tient le mercredi et le vendredi soir. La planification des activités d'Halloween va bon train. La présence de stagiaires permet à la MDF d'offrir une plus grande quantité d'ateliers.

### 24.0 Rapport de la direction

M<sup>me</sup> Isabelle mentionne que le début d'année se passe bien. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir les parents sans masque et en présentiel. Le changement d'horaire a permis de minimiser les retards chez les élèves. L'épluchette de blé d'Inde fût grandement appréciée encore cette année. C'est une belle tradition ! Aujourd'hui, nous avons souligné la journée internationale de la paix en portant un chandail blanc.

M<sup>me</sup> Isabelle questionne les parents sur leur satisfaction des activités proposées lors de la rentrée. Les parents ont apprécié la formule simple. Ils soulignent la clarté des indications pour les enfants du préscolaire. Les pancartes identifiant les groupes pourraient cependant être plus grosses.

### 25.0 Levée de l'assemblée

20 h 33

CÉ 22-23.08

Elle est proposée par M<sup>me</sup> Fradet et secondée par M. Routhier.

M. Vincent Routhier  
Président

Marie-France Lessard  
Secrétaire